

Le phénomène de la fugue des adolescents en milieu de substitut en Côte d'Ivoire : Cas du Centre de Sauvetage Enfance Vulnérable de la Commune de Yopougon (District d'Abidjan)

1-KOUASSI Kouamé Pascal

*Doctorant en Sciences de l'éducation
Université Polytechnique de Man*

2-DIAKITE Abdoul Wahaby

*Doctorant en Sciences de l'éducation
Université Polytechnique de Man*

3-AGOSSOU Kouakou Mathias

*Docteur en sciences de l'éducation
Université Polytechnique de Man*

Résumé

Cette étude a pour l'objectif d'analyser les réponses du Centre de Sauvetage Enfance Vulnérable de la Commune de Yopougon suite aux comportements de fugue en dressant les trajectoires de services reçus au cours de la vie de chaque jeune. Pour cela, des entrevues semi-directives ont été effectuées auprès de 10 adolescents fugueurs pris en charge par le Centre. L'inventaire de coping pour situations stressantes (Rolland, 1998. Adaptation française du Coping Inventory for Stressful Situations de Endler & Parker, 1989) a été utilisé afin d'évaluer les stratégies de coping, et la section du trouble des conduites du National Institute of Mental Health-Diagnostic Interview Schedule for Children nous a permis d'évaluer le trouble des conduites. L'analyse par thèmes et catégories conceptualisantes a permis d'identifier différentes dynamiques de fugue, impliquant le jeune et son milieu d'intervention. Les résultats indiquent que la fugue peut être comprise comme une stratégie de coping visant à répondre à des besoins spécifiques : se reconnecter avec son milieu naturel, reprendre contrôle sur sa vie et extérioriser ses émotions. Ces besoins ne semblent pas être comblés par les centres. En

effet, les trajectoires de fugue et celles des services offerts suggèrent que l'intervention des services de protection de l'enfance contribue aux ruptures de placement et aux fugues. Il semble alors qu'un changement au niveau de la structure et des politiques de prise en charge des jeunes en difficulté soit nécessaire dans le but d'offrir une stabilité et une continuité des soins, mais aussi afin de procurer un environnement au sein duquel les liens affectifs, le contrôle et la régulation de l'émotion sont possibles.

Mots-clés : Côte d'Ivoire ; phénomène de la fugue ; adolescents ; milieu de substitut

Abstract

This study aims to analyze the responses of the Vulnerable Child Rescue Center in the Yopougon district to runaway behavior by tracing the service trajectories received by each young person throughout their life. To this end, semi-structured interviews were conducted with 10 runaway adolescents under the Center's care. The Coping Inventory for Stressful Situations (Rolland, 1998. French adaptation of the Coping Inventory for Stressful Situations by Endler & Parker, 1989) was used to assess coping strategies, and the conduct disorder section of the National Institute of Mental Health-Diagnostic Interview Schedule for Children was used to assess conduct disorder. Analysis by themes and conceptual categories allowed us to identify different dynamics of runaway behavior, involving the young person and their intervention environment. The results indicate that running away can be understood as a coping strategy aimed at meeting specific needs: reconnecting with one's natural environment, regaining control over one's life, and externalizing emotions. These needs do not appear to be met by the facilities. Indeed, the trajectories of running away and those of the services offered suggest that the intervention of child protection services contributes to placement breakdowns and runaways. It therefore seems that a change in the structure and policies for the care of at-risk youth is necessary in order to offer stability and continuity of care, but also to provide an environment in which emotional bonds, control, and emotion regulation are possible.

Keywords: Ivory Coast; running away phenomenon; adolescents; substitute environment

Introduction

Cette étude s'inscrit dans la lutte contre le phénomène de la fugue des adolescents en milieu de substitut. En Côte d'Ivoire, la fugue chez les jeunes est un phénomène qui touche les zones urbaines (Abidjan, Bouaké, Daloa, Yamoussoukro etc.) et les villes agricoles, souvent liée à des problèmes familiaux (conflits, manque de communication) ou sociaux (pression culturelle, violence), et peut s'étendre aux enfants en situation de vulnérabilité, bien qu'il n'y ait pas assez d'association dédiée comme en Europe. Ainsi, il existe plusieurs définitions du comportement de fugue. Celle retenue est sans doute la définition qui fait le plus l'unanimité chez les experts (P. Hanigan, 1997 ; M. Impe et A. Lefebvre, 1981), soit : « ... le fait pour un mineur de quitter volontairement le domicile familial ou tout autre milieu de garde (famille d'accueil, foyer de groupe, centre de réadaptation...) sans l'autorisation de la personne qui assure sa garde et ce, pour au moins une nuit ». Selon P. Hanigan (1997), la fugue se caractérise donc par trois éléments importants : le caractère volontaire du départ, l'absence d'autorisation du parent ou de la personne qui en tient lieu et la durée de l'absence qui inclut au moins une nuit. Bien que la fugue ne constitue pas un délit la Loi sur la protection de la jeunesse en Côte d'Ivoire prévoit que la sécurité ou le développement d'un jeune peut être compromis s'il quitte sans autorisation son propre foyer, une famille d'accueil ou une installation maintenue par un établissement qui de

protection. Par ailleurs, en Côte d'Ivoire le Code civil Ivoirien prévoit qu'un mineur ne peut quitter la demeure familiale ou tout autre lieu dûment reconnu comme son milieu de garde sans le consentement du titulaire de l'autorité parentale. Ainsi, ces dispositions législatives justifient légalement, d'une part, l'intervention policière visant à retrouver le jeune et à le ramener au domicile familial ou au milieu qui assume sa garde (famille d'accueil, foyer de groupe, centre de réadaptation...) et, d'autre part, des mesures de protection émises par le Ministère de la justice et des droits de l'homme à travers sa direction de la protection de la jeunesse. Pour mener à bien l'étude, la première partie se consacre à la méthodologie, la deuxième porte sur les résultats et la dernière présente la discussion des résultats.

Quelques considérations théoriques

Un grand nombre d'études souligne l'importance des problèmes de santé mentale extériorisés (trouble de comportement, délinquance) et intériorisés (dépression, anxiété), d'abus de substances et de suicide dans la population des adolescents fugueurs (B. Feitel, N. Margetson, J. Chamas et C. Lipman, 1992 ; B. Molnar, S. Shade, A. Kral, R. Booth et J. Watters, 1998 ; L. Whitbeck, D. Hoyt et W. Bao, 2000). La fugue rend également les jeunes vulnérables, dans l'immédiat, aux dangers associés à la vie dans la rue : abus d'alcool et de drogue, exploitation sexuelle, victimisation, affiliation à des gangs et délinquance (N. Biehal et J. Wade, 1999 ; R. Booth, Y. Zhang et C. Kwiatkowski, 1999 ; D. Hoyt, K. Ryan et A-M. Cauce, 1999 ; J. Kaufman et S-C. Widom, 1999 ; B. Molnar et al., 1998 ; R.

Simons et L. Whitbeck, 1991 ; L. Whitbeck et al., 2000 ; L. Whitbeck et R. Simons, 1990). Ces adolescents ont également des comportements sexuels à risque lors de leur fugue, ce qui les rend vulnérables aux grossesses et à la contraction de maladies transmises sexuellement, entre autres le VIH (J-F. Boivin, E. Roy, N. Haley et G. Galbaud du Fort, 2005). À plus long terme, surtout lorsqu'elle est chronique, la fugue semble être un des principaux facteurs de risque d'itinérance à l'âge adulte (N. Biehal et J. Wade, 1999 ; L. Embry, V. Stoep, C. Evens, K. Ryan et A. Pollock, 2000 ; P. Koegel, E. Melamid et A. Bumam, 1995 ; R. Simons et L. Whitbeck, 1991). En effet, selon Poirier (2006), 65% des jeunes itinérants interviewés ont vécu des épisodes de fugue avant l'âge de 15 ans. N. Biehal et J. Wade (1999) mentionnent que les fugues répétitives et chroniques produisent un détachement du foyer familial et des figures de soin, un absentéisme à l'école et mènent au décrochage scolaire. Ces auteurs dépeignent ainsi, un phénomène de désaffiliation sociale où le jeune se distancie des principales instances de socialisation (la famille, l'école et le marché de travail). La fugue des adolescents est donc une problématique importante puisque les conséquences qu'elle engendre sont loin d'être anodines. Cependant, très peu d'auteurs se sont penchés sur ce comportement à risque chez les adolescents pris en charge en milieu substitut, bien qu'on estime qu'entre 24% et 42% de ceux-ci fuguent à un moment ou à un autre de leur placement (G. Adams et G. Munro, 1979 ; N. Biehal et J. Wade, 2000 ; S. Fasulo, T. Cross, P. Mosley et J. Leavy, 2002 ; M. Robert, J. Thérien et J. Jetté, 2009).

De plus, la fugue des milieux substituts en particulier, a des conséquences néfastes sur le cheminement du jeune dans les services de protection de l'enfance. En effet, la fugue donne souvent lieu à des mesures punitives, à des changements de type de placements plus restrictifs, à des interruptions dans les activités d'apprentissage, etc. Ces ruptures et ces changements viennent perturber le plan d'intervention initial et la stabilité du placement ce qui peut, à son tour, contribuer à l'aggravation d'un trouble des conduites (H. Clark et al., 2008 ; K. Tyler, 2006 ; K.M. Agossou 2014 et 2022). Les ruptures et changements de placements répétitifs ont également un impact délétère sur le lien d'affiliation familiale et sociale. Cette instabilité résidentielle risque de devenir un mode de vie qui se poursuit à l'âge adulte et contribue ainsi au phénomène de l'itinérance (L. Bernier & al, 1991 et 1992a et b ; J. Hyde, 2005 ; J. Martinez, 2006 ; R-M. Penzerro, 2003). Mieux comprendre la fugue en milieu substitut nous semble essentiel tant pour améliorer l'intervention et la gestion de ces jeunes, que pour prévenir les conséquences négatives qui y sont associées. La diminution du phénomène de fugue des milieux substituts aurait un impact direct et immédiat sur la stabilité de placement qui constitue une condition essentielle dans la mise en place d'un accompagnement et d'une relation thérapeutique avec les intervenants. Les études scientifiques ont mis au jour deux figures types du comportement de fugue des adolescents du lieu de résidence familiale : la fugue comme mouvement de fuite face à une situation problématique liée au milieu familial et la fugue

comme mouvement d'attraction vers l'extérieur associée au trouble des conduites.

En milieu substitut, il semble que cette distinction soit moins pertinente. On reconnaît que le comportement de fugue fait partie d'un large spectre de problèmes de comportement que manifestent ces jeunes (consommation de substances, comportements impulsifs ou agressifs, délinquance, etc.) et qui recouvre généralement un diagnostic de trouble des conduites. Nous avons cependant recensé un nombre modeste des études qui se sont penchées sur la problématique des fugues des adolescents hébergés par le système de protection de l'enfance, cherchant à en dégager des explications « écologiques » plutôt qu'individuelles pouvant éclairer ces comportements. Ces études relèvent certaines caractéristiques structurelles des milieux de vie institutionnels et soulèvent également certaines faiblesses au plan clinique (climat de soin et relation d'accompagnement) pour rendre compte des comportements de fugue. Plus encore, certains auteurs laissent entendre que la fugue en milieu substitut serait un comportement de coping et une réponse adaptée face au milieu de vie. Or, cette hypothèse ne semble pas encore avoir été explorée jusqu'à ce jour. De plus, à notre connaissance peu d'études tentent de comprendre la dynamique entre les caractéristiques individuelles (exemple les troubles des conduites) et environnementales (situation problématique). Se basant sur le modèle transactionnel du stress et du coping de R. Lazarus et S. Folkman (1984), notre étude explore la fugue à travers le discours de jeunes adolescents fugueurs pris en charge en milieu substitut. Nous tentons

d'identifier les dynamiques et les mécanismes liés à la fugue en examinant les éléments individuels et contextuels, ainsi que leur interaction. Les facteurs psychologiques et environnementaux sont donc pris en compte pour une compréhension plus globale de la fugue.

Problématique

La problématique concerne la fugue en milieu substitut, des facteurs de risque liés à l'individu, à la famille d'origine et au placement ont été identifiés. Parmi les facteurs de risque individuels on retrouve : l'âge entre 13 et 17 ans (N. Biehal et J. Wade, 2000 ; M. Courtney et al., 2005 ; M. Courtney et A. Zinn, 2009 ; N. English et L. English, 1999 ; S. Fasulo et al. 2002 ; A. Nesmith, 2002) - le sexe féminin (M. Courtney et al., 2005 ; M. Courtney et A. Zinn, 2009 ; N. English et L. English, 1999 ; S. Fasulo et al., 2002) - les problèmes de comportement et les abus de substances (M. Courtney et al., 2005 ; M. Courtney et A. Zinn, 2009 ; N. English et L. English, 1999 ; A. Nesmith, 2002) - et les fugues préalables au placement (S. Kashubeck, S. Pottebaum et N. Read, 1994 ; A. Nesmith, 2002). Les facteurs de risque familiaux des fugueurs en milieu substitut sembleraient plus difficiles à identifier car la majorité des jeunes pris en charge par le système, fugueurs et non-fugueurs, ont vécu des situations familiales difficiles, entre autres d'abus et de négligence (M. Courtney et al., 2005). Cependant, certains chercheurs mentionnent que provenir d'une famille adoptive ou divorcée augmenterait les chances de fuguer (N. English et L. English, 1999 ; S. Kashubeck et al., 1994). Par ailleurs, le moment du

placement au cours duquel les jeunes étaient plus à risque de fuguer a également été questionné. Des recherches démontrent que le risque est plus grand au cours des premiers mois du placement (M. Courtney et al., 2005 ; M. Courtney et A. Zinn, 2009 ; S. Fasulo et al., 2002). Par contre, F. Boisvert (1985) et A. Nesmith (2002) démontrent que le risque de fugue augmente avec la durée du placement. M. Courtney et al. (2005, 2009) spécifient que c'est après deux ans de placement que le risque de fugue augmente de nouveau. En ce qui concerne les facteurs de risque en lien avec la prise en charge, on retrouve principalement l'instabilité et le nombre de placements élevé (M. Courtney et al., 2005 ; M. Courtney et A. Zinn, 2009 ; N. English et L. English, 1999 ; A. Nesmith, 2002 ; M. Robert et al., 2009). Le type de placement semble également avoir un effet sur la fugue. En effet, selon Courtney et al. (2005) le risque de fugue serait plus élevé dans les placements de groupe que dans les familles d'accueil. Ceci est expliqué par les caractéristiques spécifiques aux placements de groupe suivants : ratio jeunes/adultes plus élevé, environnement moins familial, plus de règles à suivre, règles moins individualisées, rotation fréquente d'intervenants, échec de placement en famille d'accueil précédent souvent dû à des problèmes de comportements. Cependant, les travaux de M. Robert et al. (2009) semblent indiquer le contraire. D'après ces auteurs, les fugueurs seraient plus nombreux à avoir séjourné dans des milieux ouverts et dans des familles d'accueil, comparés aux non-fugueurs (respectivement 75% contre 47 % et 56,0% contre 34,4%), et moins nombreux dans les milieux fermés (17,9 % contre 51,1%). Nous pouvons

attribuer cette différence dans les résultats d'une étude à l'autre aux particularités du système de placement de chaque pays, état ou province. D'ailleurs, le volet qualitatif de l'étude de M. Robert et al. (2009) fournit certains éléments explicatifs quant à la différence entre les types de placements (ouverts/fermés). Contrairement aux jeunes placés en centre ouvert, les jeunes en milieu fermé semblent s'approprier d'avantage le plan de traitement et mieux comprendre la raison de leur placement. Ils décrivent également leurs relations avec les intervenants de façon positive.

Cette différence peut être particulière aux milieux de prise en charge de l'étude. En effet, le climat et la qualité des soins reçus semblent avoir une influence sur le risque de fugue en milieu substitut. Un lien chaleureux et respectueux entre les jeunes et les intervenants pourrait contribuer à réduire le risque de fugue (H. Angenent, B. Beke et P. Shane, 1991 ; A. Nesmith, 2002 ; M. Robert et al., 2009). De plus, selon S. Fasulo et al. (2002), plus le nombre de sessions de thérapie individuelle est élevé, plus le risque de fugue diminue. Se basant sur la théorie de l'attachement de J. Bowlby, plusieurs auteurs soulignent également l'importance de la stabilité du placement et de l'établissement d'un lien de confiance entre le jeune et l'intervenant dans la prise en charge des jeunes (S. Leaf, 2002 ; R-M. Penzerro, 2003 ; N. Stefanidis, J. Pennbridge, R. Mackenzie et K. Pottharst, 1992). Selon cette théorie, les expériences relationnelles passées auraient un effet direct sur la façon dont on se perçoit soi-même et le monde. Les jeunes qui ont vécu des ruptures et des échecs relationnels passés, ce qui est le cas

pour la plupart des jeunes pris en charge en milieu substitut, auraient alors plus de difficulté à faire confiance à l'autre. Cela les rendrait plus enclins à avoir des difficultés relationnelles, et contribuerait également aux ruptures et changements fréquents de placements. Il serait donc primordial d'offrir à ces jeunes des services stables à long terme, afin que se développe une relation de confiance mutuelle et que le jeune puisse de nouveau entretenir une relation significative avec une figure d'autorité parentale. Ces auteurs soulignent que les intervenants doivent prendre le rôle de figure d'attachement substitut pour ces jeunes et agir avec eux de façon spécifique, concrète et structurée. En vivant une expérience relationnelle positive et sécurisante, les adolescents pourront transférer ce vécu à d'autres relations. Le rôle des intervenants serait donc de montrer aux jeunes comment créer et maintenir des liens interpersonnels sains, malgré les conflits possibles. S. Leaf (2002) ajoute que l'intervention avec les jeunes en difficulté devrait viser à leur donner un sentiment d'être en contrôle et à permettre le développement de leur autonomie. Se sentir respecté, avoir droit à l'erreur, et pouvoir exprimer ses idées, sentiments et besoins, serait primordial pour l'atteinte de ces objectifs. D'ailleurs, l'analyse qualitative des entrevues de recherche de R-M. Penzerro (2003) indique la présence d'un sentiment d'impuissance chez les jeunes fugueurs en milieu substitut et selon J. Martinez (2006), la fugue du milieu substitut serait une tentative de regain de contrôle sur sa vie en essayant de changer ou d'échapper à sa situation actuelle. Dans le même sens, H. Clark et al. (2008) exposent une méthode

d'intervention afin de réduire la fugue en milieu substitut. L'approche rejoint ce qui a été souligné par plusieurs auteurs : l'importance de l'implication du jeune dans son plan d'intervention pour augmenter le sentiment de contrôle sur sa vie, la nécessité d'établir un lien de confiance stable entre le jeune et son intervenant, sans oublier l'importance de tenir compte des éléments contextuels qui maintiennent le comportement de fugue.

En effet, cette méthode consiste d'abord en une évaluation des conditions environnementales d'apparition et de maintien d'un comportement donné. Pour la fugue plus précisément, il s'agirait d'en évaluer les motivations et les circonstances ou les situations spécifiques qui auraient pu la déclencher, pour ensuite établir un plan d'intervention en fonction des éléments identifiés. Ces auteurs montrent comment cette approche peut aider à réduire l'incidence de la fugue chez un jeune. Il s'agit d'établir un plan d'intervention personnalisé, au cas par cas, où le jeune est impliqué dans le processus d'identification des facteurs de maintien de la fugue ainsi que dans les prises de décisions. Suite à cette recension des idées que nous avons exposés sur la fugue en milieu substitut, nous pouvons constater que la compréhension du phénomène devient plus complexe et moins dichotomique (victimisation/trouble des conduites). Nous remarquons également l'importance des études mettant l'accent sur les facteurs de risque environnementaux (principalement la structure du milieu de vie et le lien thérapeutique avec les intervenants). Qu'en est-il des typologies de fugeurs en milieu substitut ? Les études sur la fugue du milieu familial aux États-Unis ainsi que les études

britanniques sur la fugue des milieux de placement, étaient d'abord centrées sur les caractéristiques individuelles des jeunes fugueurs, et expliquaient la fugue principalement par un trouble des conduites. Cependant, au début des années 70, quelques chercheurs ont commencé à questionner la contribution des caractéristiques environnementales, plus particulièrement les milieux de vie des jeunes (milieu familial ou milieu institutionnel) dans l'explication de la fugue. Depuis, la fugue n'est plus perçue uniquement sous l'angle psychopathologique d'un trouble des conduites, mais également comme une réponse à un contexte de vie négatif, parfois même délétère, qui a sa source dans le milieu de vie des jeunes fugueurs. C'est un constat qui a été souligné par de nombreuses études portant sur la fugue du milieu familial et des milieux substituts (H. Angenent et al., 1991 ; N. Biehal et J. Wade, 2000 ; M. Courtney et al., 2005 ; S. Fasulo et al., 2002 ; J. Hyde, 2005). À notre connaissance, rares sont les études qui prennent simultanément en considération les deux grands axes, individuel et environnemental, dans la compréhension de la fugue. En effet, les études qui mettent l'accent sur le trouble des conduites négligent particulièrement les éléments de contexte dans lequel ce comportement se développe. Pour leur part, les études portant sur la fugue en milieu substitut privilégient les caractéristiques du milieu, négligeant d'examiner plus systématiquement les processus psychologiques sous-jacents à la fugue et les caractéristiques stables de fonctionnement psychologique des jeunes.

En ce qui concerne le lien entre la fugue et le trouble des conduites, nous pensons que ce dernier, en tant que

diagnostic, offre au mieux une description du problème de la fugue, mais n'en fournit pas le sens. On utilise généralement deux classifications internationales de référence pour le diagnostic des troubles mentaux : le DSM-IV (de l'Association Américaine de Psychiatrie) et la CIM -10 (de l'Organisation Mondiale de la Santé). Dans ces classifications, le trouble de conduite est décrit comme un « ensemble de conduites répétitives et persistantes, dans lequel sont bafoués les droits fondamentaux d'autrui ou les normes et règles sociales correspondant à l'âge du sujet » (mini DSM-IV-TR, p. 66). Or, les différents critères diagnostiques regroupent principalement des conduites délinquantes avec transgression des normes sociales établies dans un espace socioculturel donné. Ces critères diagnostiques sont descriptifs et ne tiennent compte que du comportement apparent qui enfreint les règles sociales et non des processus ou mécanismes sous-jacents, ni des traits de personnalité, ni des aspects affectifs et interpersonnels (C. Deshaies, G. Côté, C. Basque et J. Toupin, 2008 ; J-P. Rénéric, 2007 ; G. Schmit, 2007). La définition du trouble des conduites devient alors uniquement symptomatique, ce qui n'éclaire pas d'une manière compréhensive, le comportement de fugue. Le sens du symptôme est alors occulté. Un symptôme peut être le signe d'un trouble (fugue signe du trouble des conduites), mais il peut être également « une conduite qui a un sens, une conduite qui s'impose-logiquement, pourrait-on dire dans la vie psychique du patient » (G. Schmit, 2007, p. 53). Dans ce sens, il serait important d'essayer de comprendre ce que cache un comportement, ici la fugue. Pour cela, un regard sur les

facteurs individuels et environnementaux ainsi que sur leur interaction nous semble nécessaire. Un second aspect de la fugue nous paraît également important à investiguer puisqu'il a été peu documenté par les chercheurs et concerne la réponse des systèmes de protection de l'enfance face aux fugues. Comment une institution ayant la garde légale des jeunes et dont la mission est d'assurer à la fois leur sécurité et réhabilitation gère-t-elle les comportements de fugue ? Côte d'Ivoire, il n'existe pas de législation spécifique concernant la gestion des adolescents en fugue hébergés par les Centres. Mis à part l'obligation de signaler la disparition du jeune aux autorités policières, les dispositions institutionnelles prises lors de son retour sont établies au cas par cas. En étudiant les réponses institutionnelles à l'égard des comportements de fugue, nous pouvons alors mieux cerner les orientations et les pratiques en réponse aux comportements de fugue des jeunes. En effet, l'étude vise deux objectifs principaux d'abord proposer un approfondissement théorique des explications de la fugue fournie par les études répertoriées en examinant cette dernière sous l'angle des stratégies de coping et en second examiner les réponses du Centre suite aux comportements de fugue en dressant les trajectoires de services reçus au cours de la vie de chaque jeune de l'échantillon. Du premier objectif, découlent deux sous-objectifs un questionnaire l'utilité du diagnostic du trouble des conduites pour la compréhension de la fugue et l'intervention auprès des adolescents fugueurs et deux explorer les situations de stress vécues par les jeunes hébergés au Centre de Sauvetage Enfance Vulnérable de la Commune de Yopougon

et le type de stratégies utilisées. Les analyses nous permettront ainsi de mettre au jour des dynamiques spécifiques qui se créent autour des comportements de fugue, impliquant le jeune et son milieu d'intervention. Ces dynamiques permettront de mieux saisir les enjeux entourant les événements de fugue et de porter un regard plus éclairé pour identifier des pistes de solution.

1 - Méthodologie

1-1 -Site et participants à l'étude

Cette étude s'est déroulée au Centre de Sauvetage Enfance Vulnérable dans la Commune de Yopougon Toits Rouges, entre le Commissariat du 19ème Arrondissement et le Groupe Scolaire SEGBE. Elle a duré un an (2024-2025). C'est un Centre d'Accueil et d'Hébergement des Enfants victimes nécessitant un abri d'urgence. D'une capacité de près de 50 places, ce Centre mixte accueille les enfants victimes filles et garçons, âgés de 6 à 18 ans dont les victimes de tous types de violence. Nous y avons rencontré 10 participants de sexe masculin uniquement appartenant essentiellement à la population des enfants ayant déjà fugué. Les participants étaient âgés entre 14 et 17 ans lors des entrevues, et le principal critère d'inclusion était la présence d'au moins un épisode de fugue au cours des 6 mois précédant les entrevues de l'étude.

Tableau 1 Description et caractéristiques de l'échantillon

Fugueur	Age au moment de l'entrevue	Type de placement au moment de l'entrevue	Durée du placement jusqu'à l'entrevue	Age à la première implication et raison initiale de la prise en charge	Nombre total de placements / déplacements
Bakary	16	Encadrement intensif	1 Mois	Naissance/Mode de vie du Tuteur	4
		Milieu globalisant	1 Semaine		
Abou	15	Encadrement intensif	1 Semaine	1 An/Mode de vie du Tuteur	8
Djédjé	15	Milieu globalisant	2 Mois	13 Ans/Abus physique et comportements du jeune	5
Oulé	16	Milieu globalisant	2 Mois	11 Ans/Abus physique et Mode de vie du Tuteur	13
Koffi	17	Encadrement intensif	2 Semaines	10 Ans/Négligence parentale	16
Digbeu	16	Encadrement intensif	1 Semaine	7 Ans/Mode de vie du Tuteur	18
Koua	17	Encadrement intensif	1 Semaine	6 Ans/ Négligence grave et Abus physique	12
Koné	14	Milieu globalisant	1 Semaine	14 Ans/ Comportements du jeune	1
Yao	17	Milieu globalisant	2 Mois	6 Ans/Comportements du jeune	3
		Milieu fermé	3 Jours		
Kouma	17	Encadrement intensif	1 Semaine	2 Ans/ Mode de vie du Tuteur	9

Source : entrevue réalisée au Centre de Sauvetage Enfance Vulnérable dans la Commune de Yopougon Toits Rouges

Le recrutement des participants a été réalisé dans un milieu globalisant et dans un milieu d'encadrement intensif, grâce à la collaboration des chefs d'unités et des éducateurs. L'autorisation du Centre de sauvetage de Yopougon a été obtenue avant le début de l'étude.

1-2-Techniques de collecte des données

La méthodologie est qualitative, 1^{er} entretien de recherche de type semi directif étant l'outil principal. Cela nous a permis d'avoir accès au contexte et au vécu subjectif des jeunes. Le schéma d'entrevue regroupe des thèmes qui

tournent autour de deux axes : la vie dans le milieu institutionnel, la fugue et les relations interpersonnelles. Nous avons exploré également les situations stressantes vécues par les jeunes et les stratégies de coping utilisées. Les rencontres étaient de durée moyenne de 60 minutes et chaque participant a été rencontré deux à trois fois.

Des enregistrements audio et leur transcription verbatim ont été effectués pour tous les entretiens de recherche. En plus des données qualitatives de l'entrevue, nous avons utilisé l'inventaire de coping pour situations stressantes de Rolland, 1998 : adaptation française du Coping Inventory for Stressful Situations de Endler et Parker, 1989. Pour évaluer les types de stratégies de coping utilisées. L'inventaire de coping pour situations stressantes est une mesure qui comprend 48 items portant sur différentes activités de coping qu'un individu peut utiliser face à une situation stressante. Il comprend 3 échelles de 16 items évaluant le coping orienté vers la tâche, le « coping orienté vers les émotions et l'évitement. Nous avons également utilisé la section du trouble des conduites du « National Institute of Mental Health - Diagnostic Interview Schedule for Children : une mesure de diagnostic des troubles de l'Axe I du Diagnostic et Statistique des Troubles Mentaux III chez les enfants et les adolescents que nous avons adapté au Diagnostic et Statistique des Troubles Mentaux IV afin d'évaluer la présence probable d'un trouble de conduites. Enfin, afin de contextualiser la fugue des jeunes dans leur parcours de prise en charge par le Centre, nous avons dressé une trajectoire de placement et de fugue à partir des deux questionnaires construits à cet effet (Trajectoire de prise

en charge, rempli par l'éducateur à partir du système informatisé et Histoire de fugue rempli avec le jeune).

1-3-Méthodes d'analyse des données

Une analyse qualitative à l'aide des catégories conceptualisantes à deux niveaux, telle que décrite par P. Paillé et A. Mucchielli (2005) et S. Gilbert (2007) a été entreprise afin d'atteindre certains des objectifs de l'étude cités plus haut. Cette méthode va de pair avec les entretiens de recherche en profondeur et elle nous permet également de mettre en place un début de théorisation du phénomène étudié (P. Paillé et A. Mucchielli, 2005). Il s'agit d'une analyse à deux niveaux par thèmes et catégories (S. Gilbert, 2007). Le thème a un niveau d'inférence très faible et reste descriptif, très près du verbatim. C'est une unité d'analyse qui définit une partie du texte. Basée sur les verbatim, l'analyse thématique consiste donc à identifier les thèmes pertinents à la recherche qui ont été abordés par les participants. Par la suite, une analyse par catégories conceptualisantes a été entreprise. Ces catégories conceptuelles sont issues d'une signification inférée en provenance des chercheurs, à partir du récit des jeunes, en fonction du cadre conceptuel et des questions de recherche. P. Paillé et A. Mucchielli (2005) définissent la catégorie conceptualisante par une expression qui désigne un phénomène, qui va au-delà de la description du contenu du discours (thème) et qui tend vers la saisie du sens. Les analyses ont été faites au cours de la période de collecte de données s'inspirant de la méthode d'analyse comparative constante décrite par S. Gilbert (2007) (où l'analyse est

faite avant de commencer un nouvel entretien de recherche). Cette analyse-retour a permis d'ajuster et de raffiner les catégories d'analyse au fur et à mesure ainsi que de faire évoluer et raffiner l'écoute du chercheur. Dans ce sens, elle augmente donc la validité des résultats. Les deux niveaux d'analyse constituent également une stratégie de rigueur dans une recherche qualitative qui permet de faire des inférences avec prudence en restant près du discours des sujets (S. Gilbert, 2007). Les thèmes et catégories ont fait l'objet de discussions menant à un consensus entre les chercheurs (analyse par consensus décrite par Gilbert, 2007 ; se rapprochant du concept de triangulation du chercheur présenté par N. Denzin, 1978, 1988 cité par A. Mucchielli, 2004). Une autre stratégie de rigueur et de validation des résultats est la récurrence des thèmes et des catégories dans le discours du même sujet (intra sujet) mais aussi d'un sujet à l'autre (inter sujet). Les inférences demeurent donc au début des hypothèses qui ont été validées ou non au fur et à mesure de l'analyse (S. Gilbert, 2007).

2-Resultats

2-1 -Fugue comme moyen de se reconnecter avec l' 'extérieur

Dans cette catégorie la fugue apparaît comme une réponse à un environnement perçu comme marginalisant et imposant une distance avec le monde extérieur, donc un éloignement de ce qui est perçu comme la vie d'un jeune adolescent « *normal* ». À cela s'ajoute un désir de réunification, voire même d'affiliation émanant du jeune. Plusieurs éléments du

discours des jeunes vont dans ce sens : la distanciation des personnes et événements de vie importants à cause du placement ; un milieu de vie décrit comme étant « *non naturel* » ; un sentiment de stigmatisation ; un désir de se différencier des jeunes du Centre ; et une recherche de valeur personnelle à l'égard d'un autre. Par exemple, tous les jeunes interviewés soulignent la distance que le placement installe entre eux et les personnes significatives (famille, amis, amoureuse) ainsi que la difficulté d'être loin, le manque ressenti et le désir de passer du temps avec ces personnes. La plupart des jeunes interviewés montrent un désir de maintenir un lien significatif avec la famille, cela malgré des expériences relationnelles passées douloureuses (abandon, négligence, abus etc.). En plus de la distanciation des liens interpersonnels, plusieurs mentionnent des événements de vie manqués à cause de leur placement ou auxquels ils ont pris part pendant une de leurs fugues, comme passer la Noël en famille, fêter le nouvel an, fêter son anniversaire, le festival des feux d'artifices, etc. Ce Centre est également souvent décrit comme un milieu de vie « *non naturel* » pour un jeune adolescent et il semble y avoir un certain clivage entre la vie en Centre et la vie à l'extérieur. La vie avec plusieurs autres jeunes est souvent décrite comme étant difficile à gérer à cause des conflits/provocations vécus et des différences de caractère, d'âge et de problématiques (consommation, fugue, agressivité, déficience intellectuelle) entre les jeunes.

Outre la vie en groupe, les règlements et le « système de points » au mérite, sont soulevés comme étant différents de

la vie à l'extérieur. Certains parlent de leur désir de retourner à l'école « normale » avec leurs camarades. Quelques jeunes parlent même de leur sentiment d'être stigmatisés de par leur présence au Centre : ils sont étiquetés par les autres jeunes de l'extérieur. KOFFI nous explique longuement à quel point le milieu peut devenir « *pas normal* » lorsque le cadre de vie interne exige qu'on « *causes déplacements* » (signaler ses déplacements) ou qu'on demande la permission pour toute activité, même pour les besoins de base comme passer aux toilettes. Il met l'accent sur le fait qu'il ne paraît « *pas normal* » aux yeux des autres lorsque, par habitude, il « *causes déplacements* » même lorsqu'il est à l'extérieur du Centre. Nous avons également noté, à travers le discours de la plupart des jeunes, une tendance à vouloir se différencier des autres jeunes du Centre et se considérer comme étant plus mature, plus intelligent, plus sage, plus fort ou non agressif... Tendance que nous pouvons comprendre comme étant une réponse à la stigmatisation que peut engendrer leur présence au Centre. Par exemple, en parlant de ses fugues, KOUMA dit : « *je ne faisais pas de délit [...] je m'occupais de ma famille puis toute, puis moi c'était ça mon but, c'était comme, je sors, mais pas pour faire le malin là. [...]* » C'est drôle à dire pour un jeune qui va en fugue, mais j'ai été à l'église à chaque dimanche. En plus de vouloir se différencier des jeunes au Centre, plus de la moitié de ceux que nous avons rencontrés nous expliquent qu'ils ont un rôle social important à jouer pour la survie ou la protection d'une autre personne (un ami, une amoureuse, une sœur, un autre jeune du Centre, une grand-mère), souvent plus jeune ou plus faible, qu'ils

prennent sous leur aile au Centre ou le plus souvent pendant leurs fugues. Nous pouvons penser que cela reflète un désir de se sentir important, utile ou même indispensable pour quelqu'un, voire une recherche d'une valeur personnelle. Enfin, nous concluons cette partie avec le discours de OULE sur sa fugue, qui résume bien cette catégorie de fugue reflétant le désir de reconnexion avec un être cher, de se sentir important pour quelqu'un, mais aussi la recherche d'une certaine normalité à travers la fugue à l'extérieur du Centre : « [...] je venais juste d'être libéré de l'apprenti (garde fermée) , puis euh je suis arrivé ici, je me suis entraîné, j'ai mangé, je me suis lavé, je me suis habillé, j'ai pris mon linge dans un sac pis j'ai sacré mon camp euh je suis parti, [...] je me suis enligné à l'école à ma petite amie, j'ai attendu qu'elle finisse l'école, après ça moi pis ma petite amie on est parti chez eux . .. [...] puis humm ... (rire) ça tu n'as pas besoin de le savoir, humm après avoir passé un peu de temps chez ma petite amie [...] [je l'ai emmené [...] magasiner... [...] le lendemain je l'ai emmenée au festival, j'ai payé sa journée, puis humm on est allé le lendemain aussi au festival, puis le surlendemain, qui était un lundi, elle avait de l'école, je me suis levé, j'ai fait un déjeuner, [...] je tallé la ramener à l'école [...]. »

2-1-1-Fugue comme moyen de reprendre contrôle sur sa vie

Ici la fugue semble sous-tendue par une contradiction entre les besoins de liberté, d'autonomie et parfois de pouvoir, et des sentiments de pertes vécues à différents niveaux en lien avec le placement. En effet, le discours des jeunes sur leur

milieu de vie nous indique un vécu comportant plusieurs pertes : perte de liberté, perte d'autonomie, perte de contrôle sur sa vie. Tous les jeunes parlent du Centre comme un milieu extrêmement contrôlé avec des règlements trop stricts. Cette perte de liberté est contrastée dans le discours de plusieurs jeunes par une plus ou moins longue période de liberté presque absolue, vécue pendant les fugues ou dans un milieu familial très peu encadrant. La perte de liberté est parfois ressentie à un tel point que certains jeunes vont comparer le Centre à des prisons et se sentent « *encabanés* », « *enfermés* ». Par la nature structurée et contrôlante du milieu, certains jeunes se disent infantilisés, pas assez responsabilisés par les éducateurs, alors qu'ils considèrent avoir pu survivre seuls de façon autonome pendant leur fugue. Les jeunes répètent aussi qu'ils n'ont pas le pouvoir de décider : leurs placements et déplacements sont décrits comme une décision venant de l'extérieur. Les jeunes emploient des expressions comme « *on m'a mis* », « *on a décidé que j'allais* », « *on m'a jeté* » comme s'il s'agissait d'un objet dont on dispose. Ce contrôle concerne aussi des besoins de base : les sorties, l'heure des repas, etc. Les jeunes racontent également des conflits avec les éducateurs et soulignent le fait de ne pas avoir la possibilité de faire changer une décision prise par un éducateur, ou de mener une argumentation pour se défendre contre une situation imposée qu'ils trouvent injuste. Tous ces éléments nous amènent à constater que le centre est souvent perçu par les jeunes comme un milieu contraignant en contradiction avec le besoin d'autonomie particulièrement important à l'adolescence.

Le discours des jeunes laisse également voir la présence d'un sentiment que le temps est suspendu, que leur vie est arrêtée. Pour beaucoup d'entre eux, le placement au Centre (surtout en milieu ouvert) est un temps à « *ne rien faire* », et « *attendre* ». KOUMA exprime clairement cette idée lorsqu'il dit avoir fugué après deux ans de placement au Centre pour « *reprendre la vie où est-ce qu'[il] l'avait laissée* ». Beaucoup de jeunes interviewés se disent en attente d'atteindre l'âge majeur pour se libérer du Centre. À part attendre la fin du placement, plusieurs jeunes mentionnent l'importance de la recherche d'emploi comme étant une démarche vers l'autonomie, voire même vers la libération définitive du Centre. Avoir un emploi et faire de l'argent procurerait également un sentiment de pouvoir et de regain de contrôle sur leur vie. Il semble que ces projets (attendre la fin du placement et rechercher un emploi) ne sont pas toujours efficaces, le premier pourrait être long à atteindre et le second semble être difficile à trouver et à maintenir. La fugue apparaît alors comme une alternative plus immédiate pour tenter de regagner le contrôle sur sa vie face à un environnement coercitif. Ainsi, il semble qu'elle vient répondre par moment aux différents besoins de liberté, d'indépendance et de pouvoir. Être en fugue, c'est se débrouiller et survivre par soi-même. Cela correspond alors à une manifestation d'indépendance ou une capacité d'autodétermination. Elle est également présentée par certains jeunes comme étant une indication de pouvoir. DJEDJE exprime clairement comment vendre la drogue pendant sa fugue lui procure ces sentiments : « *[...] quand je fuguais, je sentais que j'avais le pouvoir, parce que tu sais au*

Centre tu n'as pas le pouvoir, c'est pas toi qui fait les décisions, c'est les éducateurs, puis humm pas juste ce genre de pouvoir là mais comme, vu que je vendais pendant mes fugues puis que tout le monde venait me voir, ça je me sentais bien, je me sentais important dans comme je me sentais important envers tout le monde genre comme tout le monde me trouvait important ben c'est ça que je pensais là ». KOUMA raconte avec fierté qu'il a résisté 6 mois en fugue. Cela est pour lui un « bon record » d'autant plus qu'il était « bien caché [...] juste à côté du Centre en plus [...] chez [sa] mère en plus » qui est, explique-t-il plus tard, le premier endroit où le Centre fait des recherches lorsqu'un jeune est en fugue. On peut voir aussi un sentiment de fierté et de pouvoir d'avoir déjoué l'autorité. Certains jeunes nous expliquent à quel point ils connaissent le système de protection de la jeunesse et les éducateurs, et comment ils peuvent les contourner. Il en est de même lorsqu'ils rapportent certains contacts avec la police. KOUMA raconte aussi en détail une poursuite policière au cours de laquelle il a réussi à s'échapper d'une dizaine de voitures de police à sa recherche, à l'image d'un héros de film d'action pourrait-on penser. Être en fugue c'est aussi « pouvoir faire ce que je veux, quand je veux, où je veux », phrase souvent répétée par les jeunes qui démontre bien leur désir de liberté, mais peut-être aussi un désir de vivre en dehors de toute autorité, à l'opposé du milieu perçu comme aliénant. Enfin, nous pouvons dire que la fugue peut paraître comme un comportement de coping face à un milieu perçu comme étant contraignant en contradiction avec les besoins d'autonomie propres à la phase d'adolescence et donc dans ce sens, une

façon de reprendre contrôle sur sa vie. La fugue peut alors avoir un effet d'emportement. À un niveau plus poussé, chez certains jeunes, la fugue peut prendre en même temps la forme d'un refus d'autorité quelle qu'elle soit.

2-1-2-Fugue comme moyen d'extérioriser ses émotions et de réduire une tension interne

Cette troisième catégorie de compréhension de la fugue au Centre recouvre les fugues qui se présentent comme une réponse à une tension émotionnelle interne dans le but de la réduire. Le lien individu/environnement peut sembler difficile à établir dans ce cas de figure. Cependant, les résultats des analyses semblent indiquer l'existence de ce lien, probablement de façon plus subtile. C'est ce que nous essayerons de démontrer dans ce qui suit. Selon les résultats, la plupart des jeunes rencontrés semblent avoir un besoin de libérer une tension émotionnelle. Leurs réactions émotionnelles face à certains événements sont souvent très intenses et ils semblent avoir de la difficulté à les gérer. Parfois, leurs émotions mènent à des passages à l'acte impulsifs irréfléchis, qui semblent principalement avoir comme fonction l'évacuation du trop-plein d'émotion. La fugue, tout comme la violence, peut ainsi parfois remplir cette fonction. En effet, plusieurs jeunes se décrivent comme étant « *impulsifs* », « *colériques* ». Ils racontent également plusieurs situations pendant lesquelles ils ont vécu de fortes émotions. Leur réponse peut être une tentative de se défendre par la violence, un agir impulsif pour évacuer l'émotion (comme jeter un objet, s'agiter, crier), ou encore la fugue. Cela peut être le cas lors d'un conflit

interpersonnel ou d'une crise actuelle (la perte d'un être cher, l'annonce d'un placement forcé inattendu) ou d'une situation perçue comme étant abusive, injuste, provocante, irrespectueuse qui parfois semble réactiver un vécu problématique passé. Par exemple, OULE explique : « *Quand mon grand-père est mort j'ai fugué humm ... en ce moment j'ai le goût de fuguer, j'ai perdu humm ce qui est le plus cher à mes yeux, euh ... j'ai fugué quand que je me suis opposé avec un éducateur. Il raconte ensuite : ouais j'étais en train de couper le gazon, puis humm ma mère d'accueil est venue me dire que j'avais un appel, puis là je trouve, comme elle n'avait pas l'air bien genre, de me dire que j'avais un appel, pis je lui ai dit c'est quoi ... mon père y est mort ? Pis là elle me dit non, non mais tu devrais aller prendre le téléphone c'est très important, puis là je suis allé prendre le téléphone ... (soupir) ... puis ma mère m'a dit que mon grand-père était mort (Interviewer: humm ...)* J'ai raccroché, j'ai fini de couper le gazon, pour me défouler...je suis allé prendre une douche, pris mes cliques pis mes claques, pis j'ai sacré mon camp ... (Humm ... humm tu es allé où ?) Chez un de mes chums de gars ...je ne savais même pas qu'il était rendu à l'hôpital, je savais même pas qu'il filait pas bien, je savais même pas qu'il était à l'article de la mort, je j'étais pas au courant ! hey ». KOFFI raconte également un incident qui a commencé par une interdiction de prendre une pause pour aller fumer à cause d'un premier léger retard de sa part dans la programmation. Il raconte avoir vécu une injustice et s'être senti provoqué par l'éducateur, la situation s'est dégradée et les gardiens sont intervenus. Après être sorti de la salle de retrait, il raconte avoir fugué dans le but de rester en

fugue pendant 8 mois, jusqu'à ses 18 ans. Il explique : « [...] je trouvais ça injuste que moi, que ça m'arrive une fois, qu'il me coupe ma pause, que d'autres c'est à tous les matins puis, pff ils peuvent aller fumer. (Humm, pour toi c'était de l'injustice ?) Ouais je trouvais ça ridicule. (Pourquoi tu penses qu'il avait réagi comme ça ?)... ben sais pas, sais pas il a décidé d'appliquer la règle là ... mais tu sais je trouve ça ridicule que un éducateur applique la règle tandis que les 7 autres l'appliquent pas (humm) ... fait que j' ai fait ben bon tiens applique là à eux-autres la règle ! Je suis parti ». Nous pouvons voir comment dans ce cas l'environnement est perçu menaçant et que la fugue survient directement suite à un événement suscitant de fortes réactions émotionnelles. L'incohérence dans l'application des règles et des conséquences entre les éducateurs, mais aussi chez un même éducateur avec différents jeunes, est d'ailleurs souvent nommée par les adolescents de l'étude. D'autres jeunes racontent également des situations où ils se sont sentis provoqués, intimidés, non respectés par des éducateurs ou d'autres jeunes du Centre. Certains ont également mentionné des incidents avec les gardiens ou les policiers durant lesquelles ils auraient été maîtrisés de force. Dans ces moments, l'émotion semble particulièrement extrême et la violence devient un agir en réaction à ce débordement. DIGBEU fait un lien direct avec certaines situations de provocation par des jeunes du Centre qui réactivent des abus passés : « [...] quelqu'un qui me pousse je l'accepte pas genre, je deviens impulsif, je suis fâché, j'ai de la colère puis, comme je n'aime pas ça, parce que quand j'étais jeune j'étais en famille d'accueil, puis mon père de famille d'accueil il me

battait tout le temps, puis il me poussait puis, depuis ce temps-là, quand quelqu'un me pousse, ou il me frappe c'est, je vois noir, je sais pas pourquoi mais plus per, comme personne peut m'arrêter il a beau me dire fait attention, tu vas faire ci, tu vas faire ça, mais c'est juste du jeux vidéo je pars puis, je suis vraiment fâché, j'accepte plus personne qui me pousse, ou qui me frappe. Il ajoute par la suite : [...] comme la première chose quand quelqu'un me pousse je pense juste à mon frère qui s'est fait, qui s'est faite faire cette chose-là, puis comme, je ne suis pas capable de respirer, je suis pas capable de rien faire, j'ai vraiment juste, la colère qui est là puis qui comme, je pars sur la personne pour, vraiment, lui faire mal genre, parce que je sais que mon frère genre, il méritait pas ça fait que, moi la première chose que je pense c'est mon frère puis, qu'est-ce qui s'est passé avec mon frère, puis qu'est-ce qui s'est passé avec moi (hummm) Puis comme, je pars, je vois juste ma colère noire, puis, j'essaye de me défendre tu sais pour, je sais pas, pour montrer que, je suis quand même là, puis que je mérite pas de me faire pousser, ou de me faire frapper pour absolument rien ». Nous pouvons donc dire que la fugue semble parfois être un comportement impulsif en réponse à un contexte suscitant des émotions violentes parfois difficiles à comprendre clairement, identifier ou gérer, dans la mesure où elles réactivent des émotions complexes issues de situations abusives passées. Le milieu de vie semble jouer un rôle dans cette dynamique de fugue, non seulement par sa nature susceptible de générer des sentiments d'impuissance, ou de provoquer les jeunes, mais du fait qu'il n'offre pas toujours le soutien nécessaire afin de gérer ce

genre de vécu émotif. D'ailleurs, il semble que lorsque le soutien est présent, un passage à l'acte agressif ou de fugue est évité. En effet, certains jeunes racontent avoir recours aux conseils d'une autre personne, avec qui ils ont un lien significatif (ami, membre de la famille, intervenant). Lequel recours permet aux jeunes d'évacuer l'émotion, et l'agir semble alors absent. Nous avons exposé les liens individu/environnement pour chacune des trois différentes dynamiques de fugue que nos analyses nous ont permis de faire ressortir. Nous allons maintenant aborder la question de la réponse du système de protection de la jeunesse face au comportement de fugue.

2-2-Exploration de réponse du système face aux fugues

Nous avons vu comment la fugue peut être issue d'une dynamique entre des composantes individuelles et environnementales ayant pour fonction de répondre à un besoin non comblé. Quelle que soit l'origine principale de ce manque (interne ou externe, l'interaction des deux) la fugue vient témoigner d'un besoin auquel l'adolescent tente de répondre. Nous pouvons ainsi nous demander quel est le rôle des instances saignantes, des personnes en charge de la sécurité et du développement du jeune en ce qui concerne ces besoins. Les trajectoires de prise en charge et des fugues que nous avons réalisées ont permis de voir que, pour la moitié de l'échantillon, la fugue a débuté ou s'est intensifiée suite au premier placement. Bien que nous ne puissions établir un lien de cause à effet entre le premier placement en milieu substitut et l'émergence de comportement de fugue, il est plausible de penser que cette

décision est un moment de stress important pour les jeunes qui peuvent alors réagir par des comportements de fugue, comme dans le cas de KONE qui a fait une tentative de fugue dès l'annonce inattendue de son premier placement, puis qui a fugué suite à la décision du juge de prolonger son séjour au Centre. Une fois que les comportements de fugue semblent plus installés dans la vie d'un jeune, on constate que ce dernier fait l'objet de multiples déplacements qui sont suivis par des comportements de fugue. Il se crée alors un mouvement de va et vient entre les fugues et les déplacements dans différents types de centres de réadaptation. L'augmentation de la fréquence et la durée des fugues mène à des déplacements plus nombreux vers des ressources d'hébergement de plus en plus restrictives et contraignantes. Les trajectoires de service nous permettent d'avoir un aperçu des grandes tendances des réponses du système face aux comportements de fugue des jeunes. On peut constater que la réponse institutionnelle face aux comportements de fugue consiste à déplacer le jeune vers un autre milieu substitut, généralement, vers une ressource plus sécuritaire ou un milieu plus encadrant. Ce type de réponse ne permet pas, dans tous les cas, la cessation des comportements de fugue qui, lorsqu'ils persistent, favorisent les actes de délinquance qui donnent lieu automatiquement à une détention fermée. Malgré la critique des jeunes du milieu trop autoritaire et de leur perte de liberté dans les centres, nos résultats semblent indiquer que l'encadrement et la structure peuvent s'avérer bénéfiques et sécurisants pour certains jeunes et, en ce sens, constituer une composante thérapeutique dans la rééducation des

adolescents problématiques. Toutefois, le processus de rééducation ne se limite pas à l'encadrement et la discipline mais doit inclure également l'établissement d'un lien significatif avec l'accompagnateur ou l'éducateur. D'ailleurs les résultats de H. Angenent et al. (1991) indiquent que c'est la combinaison climat froid et autoritaire qui contribue aux fugues et non la relation autoritaire seule. Les résultats vont également dans ce sens et montrent que certains jeunes trouvent l'Encadrement Intensif aidant malgré la nature du milieu plus restrictif. Ils rapportent également un lien significatif avec les éducateurs.

Cela peut être expliqué par le mandat de l'Encadrement Intensif et le type d'intervention offert. Nous rappelons qu'un placement en l'Encadrement Intensif offre une intensification de l'intervention, et de l'encadrement lorsque les comportements du jeune sont dangereux pour lui ou les autres et que son placement en centre ne semble pas bien fonctionner. Ce placement est considéré comme un temps de réflexion pour le jeune, sur ses comportements et son plan de traitement. Les éducateurs offrent un encadrement et un soutien rapprochés et constants. L'intervention est donc plus individualisée, le jeune passe plus de temps avec l'éducateur pendant la journée. Nous remarquons aussi que le nombre de jeunes par éducateur est plus réduit qu'en milieu ouvert ou en milieu globalisant. Tous ces facteurs peuvent aider l'établissement d'un lien de confiance avec l'éducateur. De plus, un sentiment de contrôle peut être ressenti de par l'implication du jeune dans son plan de traitement et son appropriation des raisons de son placement à l'Encadrement Intensif S. Fasulo et al.

(2002) présentent également des hypothèses sur l'efficacité d'un suivi individuel à long terme sur la diminution de la fugue. Selon ces auteurs, cela pourrait être expliqué par les effets d'un suivi thérapeutique et l'établissement d'une relation de confiance avec l'intervenant. Par exemple, le suivi pourrait permettre au jeune de développer un plus grand sentiment de sécurité et de bien-être ce qui l'encouragerait à rester dans son milieu de vie actuel. Cela pourrait également permettre l'expression des émotions au lieu de les agir, mais aussi de réfléchir à sa situation et ses options. L'intervenant pourrait également mieux évaluer et gérer le risque de fugue de l'adolescent, mais aussi encadrer les parents dans leurs interactions avec leur enfant. De plus, la qualité des soins d'un milieu d'hébergement peut aider au maintien et à l'optimisation du suivi thérapeutique. Malheureusement les Encadrements Intensifs ne semblent pas être efficaces à long terme puisqu'ils consistent en des placements temporaires par définition. Ils vont à l'encontre de la continuité des soins et contribuent à l'instabilité des placements, puisqu'on remarque plusieurs va et vient par année entre milieu ouvert ou milieu globalisant et l'Encadrement Intensif.

2-2-1-Questionner le lien fugue et trouble des conduites

Nous présenterons ici les résultats obtenus à la partie du questionnaire portant sur l'évaluation du trouble des conduites. Nous tenons à souligner que ces résultats ne doivent en aucun cas être considérés comme un diagnostic.

Il faut se rappeler que le questionnaire a été rempli dans un contexte de recherche, dans lequel la modification des modalités de passation et l'absence d'alliance thérapeutique peuvent grandement affecter les résultats. La partie du DISC utilisée, un test se basant sur le DSM-III, a été modifiée afin de s'adapter aux critères d'évaluation du trouble des conduites au DSM-IV. Selon les résultats obtenus, tous les jeunes interviewés semblent rencontrer. Le nombre minimum de critères diagnostiques du TC, à des niveaux de sévérité et types différents. Le questionnaire comporte également des questions portant sur la consommation, l'appartenance à un gang, l'impact sur les relations familiales et sur l'école, et la présence de contacts avec la police. Tous mentionnent la présence de consommation de substances et des contacts avec la police. Ces résultats confirment que la plupart des jeunes garçons fugueurs du Centre présentent au moins le nombre minimal de critères pour avoir un diagnostic de trouble des conduites. Les résultats qualitatifs exposés plus haut donnent cependant un sens différent au comportement de fugue qui l'éloigne du tableau du trouble des conduites.

2-2-2-Explorer les situations de stress et les stratégies de coping utilisées

Les notes brutes aux échelles Tâche, Émotion et Évitement du CISS ont été converties en notes standard T avec une moyenne de 50 et un écart type de 10. Selon les résultats, l'évitement semble être le type de stratégie de coping privilégié pour la plupart des participants sauf deux, pour qui le coping orienté vers l'émotion semble être plus utilisé.

Tous les participants obtiennent des résultats plus bas que la moyenne à l'échelle du coping orienté sur la tâche. Pour sept d'entre eux, les résultats sont significativement plus bas (plus que 1 écart-type). À l'échelle du coping orienté vers l'émotion, les résultats sont autour de la moyenne pour la plupart des participants sauf pour deux qui ont des résultats significativement plus élevés (plus que l'écart-type). Enfin, à l'échelle de l'évitement, la plupart des participants ont des résultats moyens ou légèrement plus élevés que la moyenne. Trois participants ont des résultats significativement plus élevés (plus que 1 écart-type).

3-Discussion

L'objectif de cette étude est d'analyser les réponses du Centre de Sauvetage Enfance Vulnérable de la Commune de Yopougon suite aux comportements de fugue en dressant les trajectoires de services reçus au cours de la vie de chaque jeune. Les résultats démontrent que le comportement de fugue peut être compris comme un comportement de coping utilisé par les jeunes comme une tentative de répondre à un besoin issu d'une interaction individu/environnement. Ainsi trois dynamiques de fugue ont été identifiées ; la fugue comme moyen : de se reconnecter avec l'extérieur, de reprendre contrôle sur sa vie ; ou encore d'extérioriser ses émotions et de réduire une tension interne. Avec cette façon de comprendre la fugue, nous nous éloignons d'une conception de la fugue comme étant un indicateur de la présence d'un trouble des conduites. Les jeunes de l'échantillon répondent aux critères diagnostiques du trouble

des conduites, cependant se savoir diagnostique nous apparaît stérile du point de vue de la pratique d'intervention propre aux éducateurs qui œuvrent dans ce Centre de vie. L'éclairage que nous donnons ici aux comportements de fugue est transférable à l'univers de la pratique car il offre l'opportunité de cerner ce que les jeunes tentent d'exprimer, par et au travers, de leurs comportements de fugue. Ainsi, au niveau clinique, l'étude met l'accent sur des besoins spécifiques qu'exprime le comportement de fugue des jeunes du Centre, ce qui ne nous semble pas être clairement identifié dans les études sur la fugue. Ces besoins relevés par les analyses attestent de l'importance de la stabilité du placement dans le but de maximiser l'établissement d'un lien de confiance avec un intervenant, qui nous paraît la composante essentielle à une meilleure prise en charge des jeunes en difficulté, rejoignant ainsi les résultats et recommandations de plusieurs auteurs (M. Courtney et al., 2005 ; M. Courtney et A. Zinn, 2009 ; N. English et L. English, 1999 ; A. Nesmith, 2002). Nous pensons qu'une relation significative entre l'adolescent et son intervenant, comportant une grande implication de la part des deux, pourrait permettre de se sentir important pour quelqu'un, respecté, écouté, encourager, félicité, consolé, etc. Cela pourrait également contribuer au sentiment d'être plus en contrôle sur sa vie, étant plus impliqué dans son plan de traitement. Nous pensons également qu'un suivi thérapeutique régulier et constant permettrait de faire un travail de mentalisation sur son propre vécu affectif et celui des autres (essayer de donner un sens à ce qu'on vit et aux

comportements des autres en lien avec sa personnalité et son vécu passé).

Comme le dénotent les résultats, ce travail semble être moins accessible dans certaines situations vécues comme injustes, abusives, ou conflictuelles, où l'émotion est tellement vive que l'accès aux fonctions cognitives semble moins possible. L'évacuation du trop-plein d'émotion et la réduction de la tension interne en cas de crise serait également possible puisque le jeune, ayant confiance en son intervenant, pourrait se sentir assez en sécurité pour aller le voir quand ça va mal. En effet, comme nous l'avons vu dans les résultats, une conversation avec un éducateur de confiance empêche souvent un passage à l'acte impulsif-irréfléchi. Un autre apport important de l'étude concerne la compréhension de la fugue comme étant un comportement pouvant avoir différentes significations pour un même jeune. Les écrits scientifiques suggèrent une compréhension dichotomique de la fugue à travers les différentes typologies de fugeurs que nous avons recensées. Or, nos résultats démontrent l'existence de trois dynamiques de fugue différentes, et qui se trouvent souvent dans le même récit individuel (J-F. Boivin, E. Roy, N. Haley et G. Galbaud du Fort, 2005). Ces conclusions nous conduisent à considérer le comportement de fugue comme un phénomène plus complexe et nuancé. Les études adoptent deux tendances différentes pour expliciter ce comportement : dans la première, l'accent est mis sur la structure des milieux, alors que la deuxième se positionne plus spécifiquement sur l'intervention clinique et l'établissement d'un lien thérapeutique avec les jeunes au Centre. Les résultats

suggèrent l'importance de ces deux éléments pour bonifier les modes de prise en charge et l'accompagnement offert au Centre. Les résultats rendent plus explicite l'interaction de ces différents éléments avec certaines caractéristiques personnelles et besoins-désirs individuels qui appartiennent aux jeunes. L'examen des trajectoires de services et des fugues met au jour la logique de placements et de déplacements des jeunes fugueurs vers des lieux de plus en plus restrictifs et contraignants. Cette logique semble s'appuyer sur une perception des comportements de fugue, comme étant des passages à l'acte agressifs, un symptôme du trouble des conduites ayant pour issu probable la délinquance ou la personnalité antisociale à l'âge adulte. Or, les résultats révèlent que, non seulement ce type d'intervention ne semble pas efficace, mais il est en contradiction avec les besoins auxquels les jeunes tentent de répondre par leur comportement de fugue. Enfin nous pensons que la richesse et la complexité des résultats obtenus, témoignent de l'importance et de la pertinence de l'utilisation des méthodes qualitatives en psychologie. En se plaçant dans une perspective compréhensive de recherche du sens de la fugue nous adoptons une posture épistémologique particulière dans laquelle les significations des phénomènes sociaux ou humains sont indissociables d'un contexte de relation interhumaine et sont portées par les acteurs (A. Mucchielli, 2004 ; P. Paillé et A. Mucchielli, 2005). Ainsi la compréhension du vécu de l'autre se fait dans la rencontre entre chercheur et sujet. Le sujet est également perçu comme celui qui porte le sens du phénomène étudié. Nous pensons qu'une telle méthodologie nous permet

de mieux comprendre un phénomène de façon complexe à l'intérieur du contexte dans lequel il a lieu. En effet, les échelles d'évaluation du trouble des conduites et des types de stratégies de coping utilisées ne nous permettent pas d'aller plus loin que la simple description des phénomènes.

Conclusion

Cet article a permis de mettre en évidence que le phénomène de la fugue du Centre de Sauvetage Enfance Vulnérable de la Commune de Yopougon, souvent perçu comme un cri de détresse ou un besoin d'autonomie à l'adolescence, est un phénomène complexe mêlant des facteurs psychologiques, familiaux et sociaux, nécessitant une réponse rapide, bienveillante et adaptée pour éviter la mise en danger du jeune. Les perspectives doivent se concentrer sur la prévention par une meilleure communication, le soutien aux familles et la mise en place d'hébergements sécuritaires, plutôt que sur la seule répression. Cette complexité de la fugue au niveau des centres d'accueils et des conduites associées, de même que la diversité des risques et des besoins des adolescents qui en font l'expérience et de leurs parents, obligent une action concertée afin de ne pas adopter une approche unilatéralement individuelle, sans égard aux réalités des milieux d'où proviennent ceux-ci. Les propos mis en avant dans cet article permettent de souligner l'importance d'une prise en charge plus souple des adolescents confiés en institution comme le Centre de Sauvetage Enfance Vulnérable de la Commune de Yopougon pour favoriser l'intégration dans leur environnement.

Références bibliographiques

ADAMS Gerald et MUNRO Gordon, 1979. « Portrait of the North American runaway : a critical review », in *Journal of youth and adolescence*, N°8, pp. 359-373.

AGOSSOU Kouakou Mathias, 2014, « Evaluation psychosociale des rapports pères, préadolescents et adolescents dans les familles ivoiriennes », in *Revue Internationale de Recherches et d'Etudes Pluridisciplinaires*, N° Spéciale, pp 92-116.

AGOSSOU Kouakou Mathias, 2022, « Déliaison familiale et dissociation paternelle primaire sur le développement psychosocial de l'enfant ivoirien : cas des enfants marginaux de la commune d'Adjamé », in *Revue Africaine de victimologie, résilience et du bien-être*, N°1, pp 42-61

AMERICAN PSYCHIATRY ASSOCIATION, 2004. *Mini DSM-IV-TR : critères diagnostiques* (pp. 66-68), Masson, Paris.

ANGENENT Huub, BEKE Banarbas et SHANE Paul, 1991, « Structural problems in institutional care for youth » in *Journal of Health and Social Policy*, N°2(4), pp 83-98.

BERNIER Léon, MORISSETTE Anne et ROY Gilles, 1991. *La fugue chez les adolescents : fuite d'un milieu ou réappropriation d'un destin*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 117 p.

BERNIER Léon, MORISSETTE Anne et ROY Gilles, 1992a, « L'amour en souffrance ou la dérive des sentiments » in *Revue internationale d'action communautaire*, N° 67 (27) pp.104-115.

BERNIER Léon, MORISSETTE Anne et ROY Gilles, 1992b, « La fugue chez les adolescents : épisode d'un parcours biographique » in *Apprentissage et socialisation*, N° 15 (1) pp. 63-71.

BOISVERT Francine, 1985, « La fugue chez les adolescents et les divergences des solutions de réponses offertes par les structures d'accueil et l'institution » in *Mémoire de maîtrise inédit*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, 192 p.

BIEHAL Nina et WADE Jim, 1999, « Taking a chance ? The risks associated with going missing from substitute care » in *Child abuse Review*, N° 8, pp.366-376.

BIEHAL Nina et WADE Jim, 2000, « Going missing from residential and foster care : Linking biographies and contexts » in, *British Journal of Social Work*, N° 30, pp.211 225.

BOIVIN Jean François, ROY Elise, HALEY Nancy et GALBAUD DU FORT Guillaume, 2005, « The health of street youth : a Canadian perspective » in *Canadian Journal of Public Health*, N° 96(6), pp.432-437.

BOOTH Robert, ZHANG Yiming et KWIATKOWSKI Carole, 1999, « The challenge of changing drug and sex risk behaviors of runaway and homeless adolescents » in *Child Abuse & Neglect*, N° 23(12), pp.1295-1306.

CHABROL Henri et CALLAHAN Stacey, 2004. *Mécanismes de défense et coping*, Dunod, Paris, 336 p.

CLARK Hewitt, CROSLAND Kimberly, GELLER David, CRIPE Michael, KENNEY Terresa, NEFF Bryon et DUNLAP Glen, 2008, « A functional approach to reducing runaway behavior

and stabilizing placements for adolescents in foster care » in *Research on Social Work Practice*, N°18(5), pp.429-441.

COURTNEY Mark, SKYLES Ada, MIRANDA Gina, ZINN Andrew, HOWARD Eboni et GEORGE Robert, 2005. *Youth Who Run Away from Substitute Care*, Chapin Hall, Working Paper, Chicago, 49 p.

COURTNEY Mark et ZINN Andrew, 2009, « Predictors of running away from out-of-home care » in *Children and Youth Services Review*, N°31(12), pp.1298-1306.

DESHAIES Caroline, COTE Gilles, BASQUE Catherine et TOUPIN Jean, 2008, « Adaptation de la PCL-SV à l'évaluation des adolescents suivis en Centre jeunesse : une étude préliminaire » in *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, N°50(1), pp.83-11.

EMBRY Lara, STOEP Vander, EVENS Carina, RYAN Kimberly et POLLOCK Annika, 2000, « Risk factors for homelessness in adolescents released from psychiatry residential treatment » in *Journal of American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, N°39(10), pp.1293-1299.

ENGLISH Nathan et ENGLISH Lori, 1999, « A proactive approach to youth who run » in *Child Abuse and Neglect*, N°23(7), pp. 693-698.

FASULO Samuel, CROSS Theodore, MOSLEY Peggy et LEAVY Joseph, 2002, « Adolescent runaway behavior in specialized foster care » in *Children and Youth Services Review*, N°24(8), pp.623-640.

FEITEL Babara, MARGETSON Neil, CHAMAS John et LIPMAN Cindy, 1992, « Psychosocial background and Behavioral and emotional disorders of homeless and runaway

youth » in *Hospital as Community Psychiatry*, N°43(2), pp.155-115.

GILBERT Sophie, 2007, « La recherche qualitative d'orientation psychanalytique : l'exemple de l'itinérance des jeunes adultes » in *Recherches Qualitatives, Hors-Série N°3*, pp.274-286.

HANIGAN Patricia, 1997. *La jeunesse en difficulté*, Les Presses de l'Université du Québec, Québec, 323 p.

HAMEL Sylvie, FREDETTE Chantal, BLAIS Marie-France et BERTOT Jocelyne, en collaboration avec COUSINEAU Marie-Marthe, 1998. *Jeunesse et gangs de rue : résultats de la recherche-terrain et proposition d'un plan stratégique quinquennal (phase II)*. Rapport présenté au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS), Montréal, 439 p.

HEBERT Jacques, HAMEL Sylvie et SAVOIE Ginette, 1997. *Jeunesse et gangs de rue : revue de littérature (phase I)*. Rapport présenté au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS), Montréal, 98 p.

HOYT Dan, RYAN Kimberly et CAUCE Ana Marie, 1999, « Personal Victimization in a High-Risk Environment : Homeless and Runaway Adolescents » in *Journal of Research in Crime and Delinquency*, N° 36(4), pp.371-392.

HYDE Justeen, 2005, « From home to street : Understanding young people's transitions into homelessness » in *Journal of Adolescence*, N°28, pp.171-183.

IMPE Marc et LEFEBVRE Alex, 1981. *La fugue des adolescents*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 144 p.

JANUS Mark-David, ARCHAMBAULT Francis, BROWN Scott et WELCH Lesley, 1995, « Physical abuse in canadian runaway adolescents » in *Child Abuse & Neglect*, N°19 (4), pp.433-447.

KASHUBECK Susan, POTTEBAUM Sheila et READ Nancy, 1994, « Predicting elopement from residential treatment centers » in *American Journal of Orthopsychiatry*, N°64(1), pp.126-135.

KAUFMAN Jeanne et WIDOM Spatz Cathy, 1999, « Childhood Victimization, Running Away, and Delinquency » in *Journal of Research in Crime and Delinquency*, N°36(4), pp.347-370.

KERR Judy et FINLAY John, 2006. *Jeunes fuguant des établissements de garde : attraction et répulsion*, Bureau d'assistance à l'enfance et à la famille, Province de l'Ontario, 106 p.

KOEGEL Paul, MELAMID Elan et BUMAM Audrey, 1995, « Childhood risk factors for homelessness among homeless adults » in *American Journal of Public Health*, N°85(12), pp.1642- 1649.

KURTZ David, KURTZ Gail et JARVIS Sara, 1991, « Problems of maltreated runaway youth » in *Adolescence*, N°26(103), pp. 543-555.

LAZARUS Richard et FOLKMAN Susan, 1984. *Stress, appraisal, and coping*, Springer Publishing, New York, 445 p.

LEAF Susan, 2002, « The journey from control to connection » in The International Child and Youth Care Network, N°43.

MALLET Sheley, ROSENTHAL Doreen et KEYS Deborah, 2005, « Young people, drug use and family conflict : Pathways into homelessness », in Journal of Adolescence, N°28, pp-185-199.

MARTINEZ Jared, 2006, « Understanding runaway teens » in Journal of Child and Adolescent Psychiatric Nursing, N°19(2), pp. 77-88.

MILLER Thomas, EGGERTSON-TACON Cheryl et QUIGG Bervely, 1990, « Patterns of Runaway Behavior Within a Larger Systems Context : The Road to Empowerment » in Adolescence, N°25(98), pp.271-289.

MOLNAR Beth, SHADE Starley, KRAL Alex, BOOTH Robert et WATTERS John, 1998, « Suicidal behavior and sexual/physical abuse among street youth » in Child Abuse & Neglect, N°22(3), pp.213-222.

MUCCHIELLI Alex, 2004. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Armand Colin, Paris, 312 p.

NESMITH Andrea, 2002. *Predictors of running away from foster care*, Dissertation, University of Wisconsin, Madison, 204 p.

PAILLE Pierre et MUCCHIELLI Alex, 2005. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, Paris, 424 p.

PARADISE Matthew, CAUCE Ana Mari, GINZLER Joshua, WERT Sarah, WRUCK Kevin et BROOKER Matthew, 2001, « The role of relationships in developmental trajectories of

homeless and runaway youth », In B. R. Sarasonara & S. Duck (Eds.), *Personnal relationships : Implications for clinical and community psychology* (pp. 159- 179) : John Wiley & Sons Ltd.

PAULHAN Isabelle et BOURGEOIS Marc, 1995. *Stress et coping : les stratégies d'ajustement à l'adversité*, Presses Universitaires de France, Paris, 128 p.

PENZERRO Rose Marie, 2003, « Drift as adaptation : Foster care and homeless careers » in *Child & Youth Care Forum*, N°32(4), pp.229-244.

POIRIER Mario, 2006, « La genèse du jeune SDF : de la naissance à la rue » in *Communication présentée au Colloque Sortir de la rue*, (75-86) de la Direction générale de la santé, Paris.

POWERS Jane Levine, ECKENRODE John et JAKLITSCH Babara, 1990, « Maltreatment among runaway and homeless youth » in *Child Abuse & Neglect*, N°14, pp.87-98.

RENERIC Jean-Pierre, 2007, « Le trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent » In L. Khaïat & C. Marchal (Eds.), *Enfance dangereuse, enfance en danger ? L'appréhension des écarts de conduite de l'enfant et de l'adolescent* (pp. 33-46). Ramonville Saint-Agne, Érès, Toulouse

ROBERT Marie, FOURNIER Louise et PAUZE Robert, 2004 « La victimisation et les problèmes de comportement. Deux composantes de profils types de fugueurs adolescents » in *Child Abuse & Neglect*, N°28, pp. 193-208.

ROBERT Marie, THERIEN Julie et JETTE Jonathan, 2009. *Typologie des profils de jeunes fugueurs hébergés par le*

système de protection de la jeunesse, Rapport de recherche, Québec, 111 p.

ROLLAND Jean-Pierre, 1998. *Inventaire de coping pour situations stressantes*, Éditions du Centre de Psychologie Appliquée, Paris, 71 p.

SANCHEZ Rebecca Polley, WALLER Martha et GREENE Jordi, 2006, Who runs ? A demographic profile of runaway youth in the United States. *Journal of Adolescent Health*, N°39, pp.778-781.

SCHMIT Gerald, 2007, « Le trouble et le symptôme en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent » In L. Khaïat Lucette et Marchal Cécile (Eds.), *Enfance dangereuse, enfance en danger ? L'appréhension des écarts de conduite de l'enfant et de l'adolescent* (pp. 47-62). Ramonville Saint-Agne Érès, Toulouse.

SIMONS Ronald et WHITBECK Les, 1991, « Running away during adolescence as a precursor to adult homelessness » in *Social Service Review*, N°65(2), pp.224-247.

STEFANIDIS Nikolaos, PENNBRIDGE Julia, MACKENZIE Richard et POTTHARST Karl, 1992, « Runaway and homeless youth : the effects of attachment history on stabilization » in *American Journal of Orthopsychiatry*, N°62(3), pp.442-446.

TYLER Kimberly, 2006, « A qualitative study of early family histories and transitions of homeless youth » in *Journal of Interpersonal Violence*, N°21(10), pp.1385-1393.

TYLER Kimberly et BERSANI Bianca, 2008, « A Longitudinal Study of Early Adolescent Precursors to Running Away » in *The Journal of Early Adolescence*, N°28(2), pp. 230-251.

WARREN Jacquelyn, GARY Faye et MOORHEAD Jacquelyn, 1994, « Self-reported experiences of physical and sexual abuse among runaway youths » in *Perspectives in Psychiatric Care*, N°30(1), pp.23-28.

WHITBECK Les, HOYT Dan et BAO Wa-Ning, 2000, « Depressive symptoms and co-occurring depressive symptoms, substance abuse, and conduct problems among runaway and homeless adolescents » in *Child Development*, N°71(3), pp.721-732.

WHITBECK Les et SIMONS Ronald, 1990, « Life on the Streets : The Victimization of Runaway and Homeless Adolescents » in *Youth & Society*, N°22(1), pp.108-125.

ZIDE Marilyn et CHERRY Andrew, 1992, « A Typology of Runaway Youths : An Empirically Based Definition » in *Child and Adolescent Social Work Journal*, N°9(2), pp.155-168.